

12-0 POLITIQUE RELATIVE À LA PUBLICITÉ ÉLECTORALE OFFICIELLE AUX FINS D'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF DU SEVM

Préambule

La présente politique est constituée en vertu de la clause 6.5 des Statuts et règlements du SEVM et le Comité d'élection veille à ses modalités d'application.

Publicité électorale officielle

Les personnes candidates à un poste au Conseil exécutif du SEVM peuvent faire la promotion de leur candidature par de la publicité électorale officielle.

Cette publicité électorale officielle sera diffusée par le SEVM via ses différents moyens de communication, après l'approbation du Comité d'élection.

Cette publicité électorale officielle devra :

- Être de format lettre (8,5 x 11)
- Être en format PDF
- Être exemptée du logo du SEVM
- Être exemptée de propos diffamatoires ou vexatoires
- Être transmise au SEVM par courriel, au plus tard à 16h, 7 jours avant la date de l'élection

Le Comité d'élection ne fera aucune modification aux publicités électorales officielles reçues.

Le Comité d'élection ne publiera pas les publicités électorales officielles non-conformes aux exigences.

Jour de l'élection

Chaque personne candidate dispose de trois (3) minutes pour s'adresser aux personnes de l'Assemblée générale du SEVM. Aucune question ni aucun échange ne sera permis lors de la présentation.

L'ordre des prises de parole est déterminé par un tirage au sort.

Lorsque plus d'un poste est en élection, la séquence de présentation des postes est la suivante :

Présidence, 1^{ère} vice-présidence, 2^e vice-présidence, 3^e vice-présidence, Secrétariat et trésorerie, Conseillères ou conseillers

Une personne candidate n'ayant pas été élue au poste où elle s'était présentée peut être candidate aux postes subséquents, conformément aux Statuts et règlements du SEVM.

Dates importantes

Ouverture des mises en candidature : [le 13 avril 2026](#)

Fermeture des mises en candidature : [le 5 mai 2026 à 16h](#)

Date limite pour transmettre la publicité électorale officielle : [le 12 mai 2026 à 16h](#)

Date de l'élection : [le mardi 19 mai 2026](#)